

Des « Justes » de la région honorés au Panthéon

Parmi les 2.725 « Justes » de France qui ont sauvé des Juifs pendant l'occupation nazie et qui reçoivent aujourd'hui l'hommage de la Nation au Panthéon, 32 sont de la région.

« J'ai l'impression de ne pas avoir fait grand-chose. Je lui ai juste envoyé ma carte d'identité. Il a changé la photo. J'ai dit au commissaire que j'avais perdu mes papiers et il m'en a fait d'autres. » En lui faisant parvenir sa carte d'identité à Lyon dans un colis de pommes de terre, Daniel Bachet a sauvé Salomon Ejnès, un copain juif de Reims qui risquait de se faire arrêter. Il avait 17 ans.

A 81 ans, cloué dans un fauteuil, Daniel Bachet ne pourra pas se rendre aujourd'hui au Panthéon pour l'hommage solennel de la Nation aux 2.725 « Justes » de France, dont 32 de Champagne-Ardenne et de Picardie. Il fait partie des 240 survivants qui ont protégé ou sauvé des Juifs pendant l'occupation



Ernest Blaise (au centre avec un chapeau) en 1943 à Saint-Nectaire. Il est entouré des Schydlofsky, une famille juive de Châlons qu'il a sauvée, et de leur cousine dont il a aidé aussi les parents (collection Schydlofsky).

L'action des « Justes » français a contribué à la survie des trois quarts des 330.000 Juifs de France, selon le musée-mémorial israélien de la Shoah Yad Vashem qui décerne depuis 1963 le titre de « Juste parmi les Nations » (lire par ailleurs).

« Obéir à ma conscience »

Leurs noms sont gravés sur le « Mur des Justes » inauguré en juin dernier à Paris à côté du « Mur des Noms » où sont in-

mes, femmes et enfants juifs déportés depuis la France entre 1942 et 1944.

Personne ne représentera Jeanne Wimart et deux de ses enfants, Denise et Georges. Ces trois « Justes » des Ardennes sont morts. Ils ont sauvé les Dawidowicz, une famille juive de Paris. Jeanne Wimart, une veuve de gendarme qui vivait avec ses quatre enfants, les a hébergés chez elle à Fraillicourt, un village près de Rethel. Denise et Georges, les deux aînés, deux résis-

papiers d'identité. Lorsque leur présence finit par devenir dangereuse dans le village où tout le monde se connaissait, Denise leur trouva de nouveaux refuges : dans une ferme de l'Aisne pour les parents, dans un appartement près de Paris pour les trois enfants. Malgré la séparation, elle continua à fournir du ravitaillement et des vêtements aux cinq réfugiés.

« Je n'ai fait qu'obéir à ma conscience », écrit Denise Wimart après la guerre. « Dans une si-

des que la résignation, la veulerie ou la lâcheté sont possibles », nait-elle à témoigner.

Jean Royer n'assistera pas plus à l'hommage aux « Justes » Lui aussi est décédé. Cet ancien marchand de postes de ra d'Epemay a hébergé Alexan Gruber, un technicien radio Reims. « Alex » était entré clandestinement pour échapper à l'arrestation de Juifs, aisément identifiables en raison du port obligatoire de l'étoile jaune.

« Il a été un homme »

Ernest Blaise sera absent élément. La « médaille du Juste » lui a été décernée en 1997 à titre posthume. Secrétaire de mairie à Saint-Nectaire, dans le P de-Dôme, il a fourni de faux papiers et un appartement à Schydlofsky, une famille juive de Châlons alors « sur-Marn malgré les risques qu'il faisait prendre à sa propre famille.

Cet ancien officier lorrain a sauvé André Schydlofsky, père, qu'il avait connu à l'armée pendant la Première Guerre, sa femme et leurs trois fils, Jean, Claude et Roland. Il a sauvé aussi leurs cousins, les Wachsmann.

« Il a été un homme au moment où il fallait l'être », avait salué Jean Schydlofsky lorsque la fille d'Ernest Blaise avait reçu la « médaille du Juste » au nom de son père.